

ANNEXE :

PROGRAMME DU CONCOURS SPECIAL POUR LE RECRUTEMENT DE 100 ELEVES - INSPECTEURS DE POLICE EN 1^{ère} ANNEE.

1^{ère} EPREUVE : COMPOSITION FRANCAISE

Cette épreuve portera sur les sujets relatifs au programme du niveau de la classe de 3^{ème} des Lycées et Collèges.

- Etude de texte
- Conjugaison
- Vocabulaire et orthographe
- Grammaire

2^e EPREUVE : CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

- La police judiciaire (les enquêtes, la garde à vue, les accidents, le Ministère Public, le terrorisme, etc.)
- La sécurité publique (le maintien de l'ordre public, les troubles à l'ordre public, les bandes armées, la circulation, le désordre urbain, les grèves, la guérilla, les armes à feu, les Droits de l'Homme, etc.)
- Les renseignements généraux (les enquêtes administratives et de moralité, les menées déstabilisatrices, les partis politiques, les associations, les églises, les syndicats, espionnage et contre-espionnage, les Organisations de la Société Civile, les religions, les Organisations Non Gouvernementales, les atteintes à la sûreté de l'Etat, types de renseignements, les moyens et méthodes, de renseignements généraux, les insurrections, etc.)
- La police des frontières (les documents de voyage, les titres de séjour, la fraude documentaire, la sécurisation des frontières, les migrations clandestines, etc.)
- La rédaction des documents administratifs (rapports, note, fiche, etc.)
- Le Statut Spécial du Corps des Fonctionnaires de la Sûreté Nationale.
- L'Organigramme de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.